

DIVOBRITE

HMIS		NFPA	Équipement de protection individuelle	
Santé	2	2		
Risque d'incendie	0	0		
Réactivité	0	0		

Numéro de révision: 2

Date de révision: 2005-05-18

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit: DIVOBRITE
MSDS #: 3812_CN
Code du produit: 11547150, 3812020, 3812205
Utilisation recommandée: Solvant Liquide Pour Nettoyage ET Dégraissage.
Producteur, importateur, fournisseur:
 JohnsonDiversey, Inc. Canadian Headquarters
 3630 E. Kemper Rd. JohnsonDiversey - Canada, Inc.
 Cincinnati, OH 45241 2401 Bristol Circle
 Phone: 1-800-438-2647 Oakville, Ontario L6H 6P1
 Phone: 1-800-668-3131
Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS
Aperçu des premiers secours

AVERTISSEMENT. PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU. Nocif en cas d'ingestion. Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Principales voies entree: Yeux. Peau. Inhalation.
Contact avec la peau: Irritation sévère des yeux.
Contact avec les yeux: Irritation sévère des yeux.
Inhalation: Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.
Ingestion: Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS
Composants Dangereux

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Nitritotriacétate de trisodium	5064-31-3	1 - 5%	1100 mg/kg (rat)	Non disponible	Non disponible
Monoéthanolamine	141-43-5	5 - 10%	1720 mg/kg (rat)	1 mL/kg (rabbit)	Non disponible
2-Butoxyéthanol	111-76-2	5 - 10%	470 mg/kg (rat)	220 mg/kg (lapin)	450 ppm (rat)

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter un médecin.
Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.
Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais. Consulter un médecin.
Ingestion: Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait. Consulter un médecin.
Conditions médicales aggravées: Les personnes présentant des difficultés de la cutanée préexistantes peut être plus susceptible aux effets irritants.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.
Dangers spécifiques: Non applicable
Risques Inhabituels: Aucun à notre connaissance
Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthodes spéciale n'est requise

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles: Utiliser un équipement de protection individuel. Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

Méthodes de nettoyage: Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avalier. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. L'utilisateur doit se laver parfaitement après les manipulations. Utiliser seulement dans des lieux bien ventilés. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.

Stockage:

Protéger du gel. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Utiliser seulement dans des lieux bien ventilés. Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc.

Equipement de protection individuelle

Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes anti-éclaboussures chimiques en cas de contact ou de risque d'éclaboussures.

Protection des mains: Gants résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau et du corps: En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2.

Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

Composants	N° CAS	ACGIH	OSHA	Mexico
Monoéthanolamine	141-43-5	6 ppm (STEL) 3 ppm (TWA)	6 mg/m ³ 3 ppm	8 mg/m ³ (TWA) 15 mg/m ³ (STEL)
2-Butoxyéthanol	111-76-2	20 ppm (TWA)	240 mg/m ³ 50 ppm Can be absorbed through the skin.	120 mg/m ³ (TWA) 360 mg/m ³ (STEL)

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: Liquide

Couleur: Rouge

Odeur: Douce De solvant

Densité: 1.02

Dilution pH: Pas d'information disponible

Masse volumique apparente: Pas d'information disponible

Densité gazeuse: Pas d'information disponible

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible

Solubilité dans d'autres solvants: Pas d'information disponible

Viscosité: Pas d'information disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible

Aspect: liquide

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Point/intervalle de fusion: indéterminé

pH: 11.7

Densité: Pas d'information disponible

Température de décomposition: indéterminé

Température d'auto-inflammabilité: Pas d'information disponible

Solubilité: soluble

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 7.5%

Point d'éclair: >200 (°F)>93.3 (°C)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Le produit est stable

polymérisation: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas

Produits de décomposition dangereux: Aucun raisonnablement prévisible

Matières à éviter: des oxydants. acides.

Conditions à éviter: Ne pas congeler.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	ORALE , DL50 estimé entre 3000 - 4000 mg/kg .
Information sur les composants:	Voir la Section 3
Toxicité chronique:	Selon des études réalisées sur l'ingestion d'acide nitrilotriacétique par des rats et des souris alimentés durant toute la vie, il a été démontré que l'acide nitrilotriacétique provoque la formation de tumeurs dans l'appareil urinaire de ces animaux. Cependant, sur une base pratique et suivant les lignes directrices pour la classification de carcinogènes pour animaux de laboratoire de l'ACGIH (American Council of Governmental Industrial Hygienists), l'acide nitrilotriacétique ne serait pas considéré comme un carcinogène professionnel qui est statistiquement significatif .
Effets spécifiques	
effets cancérogènes:	Aucun connu
effets mutagènes:	Aucun connu
Toxicité reproductrice:	Aucun connu
Effets sur l'organe-cible:	Aucun connu

Composants Dangereux

Composants	N° CAS	NTP	IARC	OSHA
Nitrilotriacétate de trisodium	5064-31-3		listed	

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Vider le contenu avant de l'éliminer, si possible . Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État .

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA) , Canada (DSL/NDL) , Australie (AICS) , Corée (ECL) , Philippines (PICCS) , Chine (IECSC) .

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRK:
Nitrilotriacétate de trisodium	5064-31-3	Listed	-	-	-	-	-
Monoéthanolamine	141-43-5	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	-
Eau	7732-18-5	-	-	-	-	-	-

CERCLA / SARA

Composants	N° CAS	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302 TPQ (lbs)	Section 313
2-Butoxyéthanol	111-76-2	5 - 10%			Listed.

CAA HAP/CAA ODS/CWA Priority Pollutants: None

SARA 311/312 Hazard Categories

Immédiat	Y
Différée	Y
Incendie:	N
Réactivité	N
Décompression soudaine	N

Canada

WHMIS: D2B Matières toxiques, E Matières corrosives.



Composants	N° CAS	NPRI
Nitriлотriacétate de trisodium	5064-31-3	Listed
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Listed

16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision: non applicable
Préparé par: NAPRAC
Conseils supplémentaires: Aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.